



RESEAU DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE L'AFRIQUE DE
L'OUEST (ROPPA)

CELLULE D'EXECUTION TECHNIQUE

09 BP 884 Ouagadougou 09 - Tél. : (226) 50 36 08 25 - Fax : (226) 50 36 26 13

E-mail : roppa@roppa-ao.org /

PROJET UE/FIDA

PLAN D' ACTIONS 2009-2011 DE LA

CONFEDERATION PAYSANNE DU FASO (CPF)

ILBOUDO/KOMBASSERE Marie Laurentine
Consultante indépendante

Ouagadougou, mai 2009

Sigles et abréviations

AFD	: Agence Française de Développement
AG	: Assemblée Générale
AN	: Assemblée Nationale
APE	: Accords de Partenariat Economique
BE	: Bureau Exécutif
CA	: Conseil d'Administration
CAPEP	: Cellule d'Analyse des Politiques et Etudes Prospectives
CDG	: Conseil de Gestion
CEDEAO	: Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEN-SAD	: Communauté des Etats Sahélo Sahéliens
CPF	: Confédération Paysanne du Faso
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DOPAIR	: Direction de l'Organisation des producteurs et de l'Appui aux Institutions Rurales
ECOWAP	: Economic Community of West African States Agricultural Policy
FEB	: Fédération des Eleveurs du Burkina
FENAFERB	: Fédération Nationale des Femmes Rurales du Burkina
FENOP	: Fédération Nationale des Organisation Paysannes
FENUGGF	: Fédération Nationale des Unions de Groupements de Gestion Forestière
FEPAB	: Fédération des Professionnels Agricoles du Faso
FEPPASI	: Fédération Provinciale des Producteurs Agricoles de la Sissili
FNJPAF	: Fédération Nationale des Jeunes Professionnels Agricoles du Faso
FNPB	: Fédération Nationale des Producteurs de Banane
FNPR	: Fédération Nationale des Producteurs de Riz
FIDA	: Fonds International pour le Développement Agricole
JNP	: Journée National des Paysans
FODEL	: Fonds pour le Développement de l'Elevage
INADES	: Institut Africain pour le Développement Economique et Social
IPD-AOS	: Institut Panafricain pour le Développement/Afrique de l'Ouest et du Sahel
LOA	: Loi d'Orientation Agricole
LIP	: Loi sur les Inter Professions
MAP	: Matrices d'Analyse des Politiques
NEPAD	: New Economic Partnership for Africa Development
OD	: Opérations Diverses
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation Paysanne
OPF	: Organisation Paysanne Faïtière
OPPA	: Organisation Paysanne et des Producteurs Agricoles
PAS	: Programme d'Ajustement Structurel
PAU	: Politique Agricole de l'Union
PIB	: Produit Intérieur Brut
PPDAA	: Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
PTBA	: Plan de Travail et Budget Annuel
PV	: Procès Verbal
ROPPA	: Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique
SP	: Secrétariat Permanent
SYSCOA	: Système Comptable Ouest Africain
TDR	: Termes de Référence
UE	: Union Européenne
UEMOA	: Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UGCPA	: Union des Groupements de Producteurs Agricoles
UNPCB	: Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina
UNPSB	: Union Nationale des Producteurs Semenciers su Burkina

INTRODUCTION

Le ROPPA, à travers son Comité Exécutif et sa Cellule d'Exécution Technique, a mobilisé des appuis diversifiés et importants en vue de développer ou/et de consolider le développement institutionnel et les capacités stratégiques de ses membres.

Ces appuis visent à traduire en actions et en activités les recommandations issues de l'évaluation externe du ROPPA. Concernant les Plateformes nationales, ces recommandations ont porté, sur les points suivants :

- une représentativité plus grande des plateformes nationales par l'inclusion de la grande majorité des paysans et producteurs agricoles ;
- une légitimité plus forte grâce à une démocratie interne permanente ;
- une concentration des interventions et des appuis des Plateformes nationales sur les fonctions de plaidoyer, de lobbying, de représentation, de cadre d'échange et de coordination ;
- un renforcement des capacités de planification stratégiques des Plateformes nationales et des capacités de maîtrise d'ouvrage des OPPA membres ;
- une collaboration plus intensive entre les plateformes nationales dans le but d'accroître la capitalisation des expériences et des compétences ;
- une amélioration de la circulation de l'information en direction des OPPA membres et du ROPPA.

Pour ce faire, l'AFD (Agence Française de Développement) à travers l'ONG française Inter-réseaux qui finance le PAR (Projet d'Appui aux Réseaux), l'UE (Union Européenne) et le FIDA (Fonds International pour le Développement Agricole) cofinancent un Programme dénommé "Programme d'Appui aux Organisations Paysannes d'Afrique". Ces deux interventions visent à développer les capacités institutionnelles et à améliorer l'implication des OPPA dans l'élaboration et les prises de décision en matière de politiques agricoles et rurales.

Pour bénéficier des financements du programme l'UE/FIDA/AFD, chaque plate forme nationale membre du ROPPA doit faire l'exercice d'élaboration d'un Plan d'Actions triennal correspondant à la durée 2009-2011 du programme. J'ai été responsabilisée pour accompagner la plate forme nationale du Burkina, la Confédération Paysanne du Faso (CPF) dans ce processus qui consiste à produire deux documents à savoir:

1. Un plan d'actions de la CPF qui consolide les besoins en matière de développement institutionnel et de renforcement de ses capacités pour mieux assurer ses fonctions de plaidoyer, de lobbying, de participation à l'élaboration et à la décision sur les politiques agricole et rural au Burkina Faso. Le Plan d'Actions couvre la période juillet 2009-décembre 2011 et identifie les priorités, la stratégie de mise en œuvre des actions, les résultats attendus et impacts escomptés, le chronogramme, les modalités et mécanismes de décision, de gestion et de suivi. Ce plan d'actions a été complété par un budget sur la même période entièrement couvert par les financements de l'UE, du FIDA et de l'AFD.

2. Un programme de travail sur la période juillet 2009 – décembre 2009 qui précise les activités faisables, c'est-à-dire réalistes et maîtrisables par la CPF dans la période ci-dessus indiquée, les résultats attendus et le chronogramme. Sur la base de ce programme, un budget a été également établi pour la même période en considérant le financement disponible au niveau de l'UE, du FIDA, de l'AFD au niveau national.

Chapitre 1 : Contexte du secteur agricole au Burkina Faso

Pays sahélien situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso est un pays essentiellement agricole dont l'économie repose largement sur ce secteur agricole. Avec une population estimée à 13 millions d'habitants et d'une superficie d'environ 274000 km², le Burkina Faso dispose d'un potentiel de terres cultivables d'environ 9 millions d'hectares. 86% de la population burkinabé est impliquée dans le secteur rural et 35 à 40% du PIB provient des activités agricoles (agriculture 25%, élevage 12% et 3% foresterie et pêche). Néanmoins il s'agit d'une agriculture de subsistance peu mécanisée, pratiquée sur de petites exploitations familiales agricoles et largement tributaire des aléas climatiques et des diverses autres contraintes de productions (pression et insécurité foncière, difficultés d'accès aux crédits et facteurs de productions...).

Depuis plusieurs décennies et au regard des contraintes qui minent le développement de l'agriculture, le Burkina Faso a entrepris plusieurs politiques de développement du secteur agricole et rural qui ont abouti à l'adoption du Programme d'Ajustement Structurel (PAS). Par la suite, un ensemble de réformes économiques et structurelles a permis la libéralisation de ce secteur avec un rôle accru des acteurs de la société civile dont les organisations paysannes. Face aux nouveaux défis du développement et prenant conscience de ses rôle et responsabilités, le mouvement paysan burkinabé déjà très actif s'est renforcé en se structurant davantage en unions, fédérations et confédération dont la confédération paysanne du Faso pour mieux s'impliquer dans l'élaboration et le suivi des stratégies et politiques de développement. Plusieurs documents de stratégies ont pu ainsi être élaborés et contenus dans un cadre fédérateur qu'est le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) conçu en 2000 et révisé en 2003.

Pour lutter contre la pauvreté et pour la défense et la mise en œuvre des politiques de développement dont celle agricoles, le Burkina Faso s'est associé aux autres pays ouest africains en développement pour créer des entités régionales et sous-régionales pour une plus grande efficacité de leurs politiques. Il s'agit notamment de l'UEMOA, de la CEDEAO, de la CEN-SAD). L'UEMOA et la CEDEAO ont d'ores et déjà décidé d'accompagner les efforts des organisations paysannes par l'octroi de subventions en intrants et diverses autres mesures pour soutenir l'agriculture familiale. Egalement, la communauté internationale à travers la mise en œuvre du PPDA/NEPAD/ECOWAP offre de nouvelles opportunités de financement aux exploitations familiales qui en sont les principales bénéficiaires.

Le présent programme UE/FIDA à travers ses deux composantes devrait pouvoir outiller davantage la Confédération Paysanne du Faso et les OP faîtières membres afin :

Qu'elles puissent constituer de véritables cadres d'échanges d'expériences et de solidarité, gérées de manière transparente où les décisions se prennent de manière consensuelle notamment celle concernant la loi d'orientation agricole en cours de négociation.

Qu'elles soient un mouvement paysan représentatif i) de Promotion et de défense des valeurs d'une agriculture familiale dynamique bien intégrée dans l'économies nationale, ii) d'appui à la concertation

et à la structuration des organisations paysannes et de producteurs agricoles au niveau du Burkina ; iii) de formation et d'information des organisations socioprofessionnelles agricoles à partir des expériences de ses membres et de celles d'autres acteurs de développement ; iv) de représentation des organisations paysannes et de producteurs agricoles au niveau national; v) et d'œuvrer aux côtés du ROPPA pour la promotion et la solidarité dans l'intégration socioéconomique en Afrique de l'Ouest.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le processus d'élaboration du programme opérationnel 2009-2011 de la CPF pour la mise en œuvre du programme UE/FIDA de renforcement des OP au Burkina Faso.

Chapitre 2 : La plateforme nationale, ses membres et les autres organisations de producteurs

2.1 Brève historique du mouvement paysan et de la création de la CPF

La confédération Paysanne du Faso a été créée suite au congrès constitutif tenu les 27, 28 et 29 novembre 2002 à Bobo Dioulasso. Elle est une structure confédérale des organisations paysannes au Burkina Faso régie par la loi n° 014/99/AN du 15 Avril 1999 portant règlement des sociétés coopératives et groupements au Burkina Faso. Il s'agit donc d'une personne morale de droit privé à sociétaires variables, distincte de ses membres, jouissant de la pleine capacité juridique ainsi que de l'autonomie financière de gestion, apolitique et laïque.

La CPF a construit une vision bâtie autour de l'agriculture familiale, attachée au principe de souveraineté alimentaire et se voulant une agriculture durable, productive et compétitive garantissant l'accès à la terre et la sécurisation foncière pour toutes les catégories de producteurs.

Mise en place par cinq (5) fédérations faîtières nationales membres fondateurs, elle a connu progressivement l'adhésion de trois nouveaux membres en 2006 et une dernière en 2008. Elle comprend à ce jour actuellement neuf (9) membres qui sont :

- La Fédération des Professionnels Agricoles du Faso (FEPAB)
- La Fédération Nationale des Femmes Rurales du Burkina (FENAFERB)
- La Fédération Nationale des Jeunes Professionnels agricoles du Faso (FNJPAF)
- La Fédération des Eleveurs du Burkina (FEB)
- L'Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina (UNPCB)
- L'Union Nationale des Producteurs du Riz du Burkina (UNPRB)
- L'Union Nationale des Producteurs des Semences du Burkina (UNPSB)
- La Fédération Nationale des Unions des Groupements de gestion forestière (FNUGGF)
- La Fédération Nationale Producteurs de Bananes (FNPB)

2.2. Mandat et missions de la CPF

La CPF a pour mandat d'être un cadre d'échange et de concertation, d'assurer la défense des intérêts matériels et moraux des organisations membres, d'accompagner la professionnalisation des agriculteurs et des agricultrices. Pour cela elle a pour missions de:

- Promouvoir la solidarité entre les organisations membres de la confédération ;
- De mener la concertation et la coopération entre la confédération et d'autres organisations faîtières aux niveaux national, régional et international ;
- D'œuvrer à l'accomplissement de tout acte se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en favoriser la réalisation ;
- De mener la négociation avec l'Etat et les partenaires au développement sur les questions d'intérêt commun aux organisations membres aux niveaux national, régional et international (orientation - de la politique agricole, fiscalisation des intrants, produits et équipements agricoles, question foncière, code des investissements en agriculture et en élevage etc.) ;
- De représenter ses membres aux niveaux national, régional et international en respectant le principe de subsidiarité avec ses membres ;
- De procéder à la collecte, le traitement et la diffusion des informations d'ordre général (touchant au monde rural) et spécifique (sur demande des organisations membres).

2.3 Acquis et contraintes de la CPF

Depuis sa création, la CPF reconnue comme porte parole des Organisations Paysannes n'a cessé de conduire sa mission tant au niveau national, sous régional qu'international avec des résultats visibles :

- Conduite des missions de lobbying et de plaidoyer sur des questions majeures de politiques et de développement agricoles (PAU, APE, etc.)
- Information /sensibilisation sur l'organisation, la structuration, la vision de la CPF et les APE aux autorités régionales et à 1300 Productrices et producteurs leaders à la base
- Appui à la structuration des fédérations faîtières membres (Union Nationale des Producteurs de Riz du Burkina (UNPRB), Fédération Nationale des Femmes Rurales (FENAFERB)
- Concertation permanente avec autres organisations faîtières : FENOP, FEPASSI, UGCPA/Mouhoun, etc.
- Plus de 1 600 000 signatures collectées à la veille de Hong Kong et remis sous forme de pétitions aux autorités nationales
- Participation active aux éditions de la journée nationale du Paysan avec la présentation des préoccupations des producteurs et productrices au Chef de l'Etat
- Organisation des débats sur les politiques agricoles et commerciales (APE, Intrants, TEC, ECOWAP, crédit,)
- Remise de mémorandum sur l'agriculture à l'AN, aux ministères,

A la suite (depuis la fin des années 90) du retrait de l'Etat du secteur productif et son recentrage sur ses fonctions régaliennes, la CPF a la volonté d'assumer une mission d'intérêt public. Et à ce titre elle devrait être accompagnée dans ses nouvelles missions. Malheureusement ce n'est pas le cas. En effet, dans les grandes discussions nationales sur les stratégies et politiques de développement du monde rural, les OP veulent bien occuper leur place et jouer leur rôle, toute chose nécessitant un accompagnement suffisant et conséquent afin de leur permettre d'être à la hauteur des nombreuses discussions/concertations (la reconnaissance du statut de paysan, l'accès des OP membres aux intrants et aux crédits, la sécurisation foncière, la loi d'orientation agricole, etc.

Chapitre 3 : La méthodologie utilisée

Pour une appropriation effective du processus par les acteurs OP eux-mêmes, la méthodologie d'élaboration du Plan stratégique de la CPF a été très participative et a respecté différentes étapes au cours desquelles le rôle de la consultante pays a consisté à informer, expliquer, accompagner, conseiller les acteurs OP durant tout le processus. Ces différentes étapes sont les suivantes:

1. Rencontre d'information des responsables membres du Conseil de gestion de la CPF sur le programme UE/FIDA, sur le processus de planification et sur la nécessité de leur totale implication au processus (voir liste des présences en annexes). A l'occasion recueil de documents sur la CPF (documents statutaires, éléments sur les propositions d'axes du plan d'actions triennal de la CPF en cours d'élaboration...);
2. Analyse documentaire et adaptation d'un canevas simplifié avec les composantes et sous composantes du projet pour la collecte primaire des besoins prioritaires auprès de chaque OPF
3. Visite de courtoisie au premier responsable de la DOPAIR, une structure partenaire institutionnel de la CPF au niveau national, pour l'informer du programme UE/FIDA et du processus en cours et m'assurer des appuis éventuels de sa structure en cas de besoin exprimé par les OP elles mêmes lors de la mise en œuvre du plan d'action ;
4. Rencontres individuelles avec les 9 OP faîtières membres de la CPF (FEPA-B, UNPRB, FNJPAF, FEB, FENUGGF, FNPB, FNPSB, UNPCB, FENFER-B) pour une collecte primaire de leurs actions prioritaires à partir d'un canevas simple élaboré pour la circonstance ;
5. Une séance de travail avec un groupe de cinq techniciens de la CPF pour l'analyse des actions prioritaires des OPF rencontrées, l'élaboration d'une esquisse de plan opérationnel et la préparation de l'atelier national d'approfondissement de la planification;
6. La tenue durant deux jours de l'atelier national en présence, le premier jour, du président de la CPF et de 8 des 9 OPF membres de la CPF. Deux délégués par OPF étaient recommandés mais on a noté la présence d'1 à 4 délégués par OPF (voir liste des présences en annexes). Les temps forts de l'atelier ont été l'exercice de planification par binôme sur la base du canevas proposé dans le document de projet qui a permis à chaque OPF de traduire ses préoccupations en actions prioritaires, activités, indicateurs, résultats, délais de réalisation et coût estimatif. Cet exercice a paru assez long et fastidieux pour les participants qui ont tout de même beaucoup appréciée la démarche;

7. Après l'atelier, les séances de travail devant se poursuivre avec un groupe d'élus et techniciens de la CPF pour l'équilibrage des actions priorisées, leur budgétisation et la restitution a constituée une grosse difficulté due à l'absence de la grande majorité des participants qui sont partis dès la fin de l'atelier en voyage d'étude au Mali et au Niger pour une semaine. Néanmoins avec une petite équipe de trois personnes, le travail a pu se poursuivre pour donner la configuration actuelle du plan d'action par composante et sous composantes.
8. La restitution quoique tardive du plan d'actions, du budget global et du PTBA 2009 aux premiers responsables de la CPF assistée de quelques techniciens a permis d'avoir une vision commune du plan d'action, de s'assurer de la pertinence des actions priorisées et budgétisées. Les grands axes du plan d'action ont été présentés aux responsables de la CPF qui ont apporté des amendements là où cela était nécessaire. Ce qui a permis une appropriation réelle du contenu des documents par les responsables de la CPF qui ont procédé à leur validation. Confer compte rendu de la restitution en annexes.

Chapitre 4 : Le plan d'action 2009 - 2011 de la CPF

A. Justification du Plan d'Actions

Il est reconnu qu'au Burkina Faso, plusieurs contraintes limitent le développement de l'agriculture. Ce qui a amené le Gouvernement et les acteurs de la société civile dont les organisations paysannes à élaborer de politiques dont la mise en œuvre génère des résultats visant le développement agricole et la lutte contre la pauvreté notamment en milieu rural. La Confédération Paysanne du Faso (CPF) et ses OP faîtières membres au regard de ses missions de concertation avec l'Etat et les partenaires au développement sur les questions de développement touchant les intérêts communs des organisations membres constituent un excellent cadre de conception et de mise en œuvre des actions de renforcement de capacités et de politiques agricoles inscrites dans ce présent plan d'action.

Le présent programme UE/FIDA ne pouvait pas trouver meilleur créneau au Burkina Faso que la CPF et ses membres pour la mise en œuvre de ses deux composantes i) Développement institutionnel des OP et ii) Participation des OP aux processus d'élaboration des politiques. A travers ce plan d'action la mise en œuvre des actions prioritaires retenues devront pouvoir renforcer les capacités de la majorité des OPF qui présentent certaines insuffisances au niveau institutionnel et apporter des appuis complémentaires à certaines autres qui conduisent déjà des actions de renforcement en leur sein. Elles devraient également permettre une plus grande habilitation des OPF à l'identification formulation des politiques par les actions de lobbying et le plaidoyer, à leur mise en œuvre et au suivi de ces politiques qui les concernent directement.

B. Objectifs et résultats attendus du plan d'action

Le but du plan d'action est de permettre à la CPF et aux OPF membres de prioriser et de programmer des actions de développement et de réaliser les activités qui en découlent dans les délais prévus par le programme. Le plan d'action vise à renforcer les capacités institutionnelles des OPF membres de la CPF et celles de leur plate forme nationale la Confédération Paysanne du Faso (CPF). Il vise également à leur permettre d'influencer les politiques et les programmes d'appui dans les secteurs de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire. On peut noter la loi d'orientation agricole qui est ressortie comme une recommandation du forum lors de la dernière journée du paysan

tenue en février 2009 où les OP entendent défendre certaines thématiques telles que l'accès aux intrants, aux équipements aux crédits, le statut de producteur, du paysan etc.

Objectifs spécifiques du plan d'action sont les suivants:

- Au regard des axes qui ont été dégagés par le plan d'action de la CPF, les objectifs spécifiques suivants peuvent être déclinés:
- Permettre aux OP à la base de se structurer pour donner plus de légitimité et de représentativité aux OP faîtières membres de la CPF
- Permettre aux OP faîtières elle mêmes de se restructurer en filières pour se conformer à la loi coopérative en vigueur au Burkina Faso (loi 014/99/AN)
- Réaliser des études pour déceler les faiblesses institutionnelles des OP faîtières
- Donner des moyens d'action aux OPF membres pour renforcer leurs capacités de planification stratégique, de mise en oeuvre des plans d'actions, et d'identification des mécanismes internes de fonctionnement en prévision de l'après projet;
- Permettre à la CPF et aux OPF de planifier et de réaliser des formations spécifiques au profit des OP membres
- Donner des moyens d'action à la CPF pour renforcer ses capacités de fonctionnement, de contrôle financier à travers le suivi interne des actions et les audits, capacités de représentation, de formulation et de suivi de l'exécution des politiques et programmes ayant trait au développement agricole tant au niveau national, régional et international.

Résultats attendus

- Les résultats attendus de ce plan d'action sont les suivants:
- Les OP à la base sont mieux structurées et renforcées pour donner plus de légitimité et de représentativité aux OP faîtières
- Des OP faîtières se sont restructurées en filières de production pour se conformer à la loi 014
- Des études sur les faiblesses institutionnelles des OP faîtières sont réalisées pour mieux les dynamiser
- Des plans d'actions pluriannuelles existent pour une meilleure mise en œuvre et suivi des actions par les OPF
- Un plan de formation des OPF membres de la CPF est élaboré
- Les capacités de fonctionnement de la CPF sont renforcées et elle s'implique davantage dans les dialogues constructifs sur les politiques à même d'influencer la formulation et la mise en application des politiques par le gouvernements du Burkina Faso.

C. Stratégie de mise en œuvre

Le respect du principe de subsidiarité au sein de la CPF

Pour la mise en œuvre du plan d'action, la CPF prévoit d'adopter le principe de subsidiarité qui existe déjà en son sein et qui consiste à laisser chaque OPF bénéficiaire conduire ses activités quitte à la CPF à faire un suivi/supervision pour s'assurer de la bonne mise en œuvre. Chaque OPF bénéficiaire disposera à sa demande, des fonds nécessaires à la réalisation des activités retenues et qu'elle justifiera auprès de la CPF. Il s'agit de la majorité des actions de la composante¹ dont la sous composante¹ où la plupart des OPF ont inscrit leurs préoccupations par rapport aux actions de profilage : renforcement de la structuration des OP à la base, restructuration en filière, diagnostic institutionnel des forces et faiblesses des OPF... ; et de planification stratégique : élaboration de plan d'actions triennal dont la plupart n'en ont jamais disposés ou même si elles en disposent, ces plans sont dépassés.

Il s'agit également des activités des sous composantes 3 et 4 concernant des activités spécifiques de sensibilisation pour la prise en compte du genre au sein des organes dirigeants de l'UNPRB et de formation en technique améliorée de production de miel pour des femmes membres de la FENUGGF de la tenue de rencontres statutaires

Actions centralisées au niveau de la Plateforme (CPF) et dispositif de prise en compte des OP de base et du genre.

Au niveau de la composante 2, la CPF se voit toute indiquée à jouer un grand rôle dans les actions de concertation avec les OPF membres pour l'identification des politiques, de représentation, de lobbying et de plaidoyer qui généreront plus d'impacts pour l'ensemble des OPF membres en matière de formulation, de défense et de suivi de la mise en œuvre des politiques agricoles

Mais la CPF a toutefois prévu au niveau de la composante 1, l'élaboration d'un plan de formation avec des thématiques qui seront bénéfiques à toutes les OPF membres. Chaque OPF membre sera individuellement impliquée et équitablement représentée en matière de genre lors de la mise en œuvre de ce plan où chaque thématique fera l'objet d'un atelier commun de formation au profit de plusieurs OPF. Les dispositifs actuels existants au sein de la CPF tels que le collège de femmes et le collège de jeunes joueront également leur rôle pour que la prise en compte de ces groupes cibles au niveau des actions communes menées par la CPF soit une réalité. De même, pour plus de résultats et d'impacts, la CPF prévoit d'organiser pour l'ensemble des OPF bénéficiaires, des ateliers d'identification de mécanismes internes de fonctionnement pour s'assurer de la poursuite des activités même après la fin du projet UE/FIDA.

Toujours au niveau de la composante 1, la CPF a également concentré presque toutes les actions de soutien financier pour les dépenses de fonctionnement en son sein pour un meilleur suivi des activités mises en œuvre par les OPF bénéficiaires. Il s'agit entre autres de la prise en charge du salaire d'un cadre de la CPF qui sera responsabilisé pour le suivi de ce projet, du carburant nécessaire pour ce suivi et surtout des audits annuels prévus au niveau de la CPF comme au niveau des OPF bénéficiaires

Attentes vis-à-vis du ROPPA dans la mise en œuvre du plan d'action de la CPF

L'une des attentes la plus importante que la CPF espère du ROPPA est sa participation effective aux sessions du comité de pilotage que la CPF prévoit de mettre en place pour le suivi et l'orientation des actions du programme. Une autre attente non des moindres serait la possibilité d'élaborer/harmoniser des documents ou canevas communs de suivi/capitalisation des actions du programme pour faciliter la compréhension des contenus de ces documents une fois remplis et faciliter le suivi.

Pour le démarrage de la mise en œuvre des activités en juillet 2009, il serait également judicieux que le ROPPA propose un minimum de procédures que la CPF adaptera au manuel de procédures dont elle dispose déjà en son sein.

Partenariats stratégiques à mobiliser ou à développer

La CPF collabore depuis toujours avec le Ministère de l'Agriculture tels que la DOPAIR qui est son partenaire institutionnel de référence. Ce partenariat sera sollicité chaque fois que de besoin pour ce qui concerne l'appui à la mise en œuvre des actions de la composante 1 sous composante 1. Lors de notre visite de courtoisie à cette institution, le Directeur a réaffirmé sa disponibilité continue à appuyer la CPF et ses membres dans la mise en œuvre des actions de ce projet notamment pour ce qui concerne l'appui à l'organisation en filières pour se conformer à la loi 014 et l'appui au renforcement institutionnel par exemple la tenue au moins annuellement des AG des OPF membres.

Pour la mise en œuvre des actions dont les OPF membres ne disposent pas de compétences internes, des services de prestataires extérieurs (consultants privés, institutions de formation tels que l'INADES, l'IPD-AOS...) pourraient être sollicités.

D. Description des actions

Les actions sont déclinées sous forme de grands axes au niveau du plan d'action 2009-2011 de la CPF. La description détaillée de ces axes d'actions en activités, résultats, indicateurs est contenue dans le tableau du plan d'actions ci dessous. Ces grands axes se présentent comme suit :

COMPOSANTE 1

Sous composante 1.1 Appui au profilage des OP, planification stratégique et communication

a. Profils des OP pour identifier les lacunes institutionnelles sur des questions telles que les la parité hommes femmes, les compétences professionnelles, la responsabilisation

- 1.1.1 Structuration des OP de base de la FNJPAF en filières agricoles (Sésame, Niébé)
- 1.1.2 Structuration des acteurs de la FEB à la base et au renforcement des structures OP déjà existantes à la base
- 1.1.3 Etude diagnostic des faiblesses institutionnelles de la FENUGGF.
- 1.1.4 Etude diagnostique sur les forces/faiblesses institutionnelles de l'UNPRB
- 1.1.5 Mise en œuvre des 7 plans d'action existants et adoptés par les Unions bénéficiaires de la FEPAB

- 1.1.6 Elaboration de d'un plan triennal 2009-2011 pour la FEB
- 1.1.7 Elaboration d'un plan de formation de la CPF
- 1.1.8 Ateliers (3) d'identification et de définition de mécanismes internes de fonctionnement) de la CPF

Sous composante 1.2 Soutien et facilitation des principales fonctions des OP

b. Soutien financier pour les dépenses de fonctionnement

- 1.2.1 Achat d'équipement de bureau pour la FNPB
- 1.2.2 Prise en charge du salaire d'un cadre de la CPF
- 1.2.3. Prise en charge du carburant pour le fonctionnement de la CPF
- 1.2.4 Fournitures et consommables de bureau pour la CPF
- 1.2. 5 Maintenance et entretien informatique pour la CPF
- 1.2.6 Audits annuels de la CPF et des OPF bénéficiaires

Sous composante 1.3 Formation et appui technique

c. Programmes spéciaux (par exemple: parité hommes femmes, jeunes, innovation et technologie)

- 1.3.1 Conduite de quatre sessions (4) séances de sensibilisation pour la prise en compte du genre au sein des organes dirigeants de l'UNPRB
- 1.3.2 Tenue de deux sessions de formation en technique améliorée de production de miel pour 39 femmes membres de la FENUGGF

Sous composante 1.4 Consultations entre les membres et les partenaires des OP

a. Réunions de gestion

- 1.4.1 Tenue de 2 sessions du CA de la FNPB
- 1.4.2 Tenue d'une session de l'AG au profit des membres des organes et tous les membres de la FNPB

COMPOSANTE 2

Sous composante 2.1 Études et analyses

- 2.1.1 Réaliser une étude sur l'environnement institutionnel de l'agriculture familiale (cadre institutionnel, lois, règlements, fiscalité, etc.) au sein de la CPF

Sous composante 2.2 Réunions et consultations entre les OP pour identifier les politiques, en débattre et entériner des positions de principe

a. Réunions entre OP pour l'identification des politiques (comprendre, analyser, influencer en exprimant formellement la position et les propositions de la CPF) à travers la JNP, la LOA, la LIP, etc.

2.2.1 Compréhension des politiques agricoles et la participation à leur élaboration et à leur mise en œuvre pour la CPF

2.2.2 Mise en place d'une commission spécialisée au sein de CPF pour l'analyse des filières

b. Ateliers d'identification des politiques

2.2.3 Formation des membres de la commission spécialisée à la maîtrise de la matrice d'analyse des politiques (MAP) par la CPF

Sous composante 2.4 Suivi de la mise en œuvre des politiques et programmes panafricains, régionaux et nationaux

a. La participation des représentants d'OP participant au suivi de la mise en œuvre des politiques agricoles;

2.4.1 La représentation de la CPF aux rencontres nationales, sous régionales et internationales sur les questions agricoles et du monde rural

PLAN D' ACTIONS 2009-2011 DE LA CPF

Composantes/sous composantes	Actions	Résultats	Indicateurs	Activités	Bénéficiaires	Délais
Composante 1: <i>Amélioration des capacités institutionnelles et opérationnelles des OP aux niveaux national, régional et panafricain</i>						
1.1 Appui au profilage des OP, planification stratégique et communication						
a. Profils des OP pour identifier les lacunes institutionnelles sur des questions telles que les la parité hommes femmes, les compétences professionnelles, la responsabilisation	1.1.1 Structuration des OP de base de la FNJPAF en filières agricoles (Sésame, Niébé, Fruits et légumes).	Les OP de base sont organisées en filières selon la loi coopérative en vigueur au Burkina	Le nombre des rencontres provinciales, des rencontres régionales et des 2 AG filières et de rencontres nationales	Organiser et tenir des rencontres provinciales et régionales Organiser et tenir des AG par filière et de l'AG de la FNJPAF pour valider la structuration	Acteurs à la base et OP membres	Juillet à décembre 2009
	1.1.2 Structuration des acteurs de la FEB à la base et au renforcement des structures OP déjà existantes à la base	Forte implication des éleveurs aux activités de la FEB dans les 13 régions	Nombre d'OP de base impliquées dans les activités de la FEB	Tenir des rencontres au niveau de chacune des 13 régions ; Tenir des rencontres au niveau national pour dégager une stratégie de dynamisation de la base Tenir des rencontres de restitution à la base des unions régionales	Acteurs et OP à la base	Juillet à décembre 2009
	1.1.3 Etude diagnostic des faiblesses institutionnelles de la FENUGGF	Les forces et les faiblesses de la filière sont connues	Rapport de l'étude diagnostic et le contrat du consultant sont	Elaborer les TDR Recruter un consultant Participer activement à l'étude	Tous les membres de la fédération et de la filière bois et énergie	Avril 2010

Composantes/sous composantes	Actions	Résultats	Indicateurs	Activités	Bénéficiaires	Délais
			disponibles			
	1.1.4 Etude diagnostique sur les forces/faiblesses institutionnelles de l'UNPRB	Une étude est menée et les résultats sont connus	Rapport de l'étude diagnostic et le contrat du consultant sont disponibles	Elaborer les TDR Recruter un consultant Participer activement à l'étude	Tous les producteurs et Productrices membres, les Techniciens de la fédération	Février en 2010
b. Actes constitutifs, plans stratégiques pluriannuels	1.1.5 Mise en œuvre des 7 plans d'action existants et adoptés par les Unions bénéficiaires de la FEPAB	Les 7 plans sont mis en oeuvre à travers des sessions de formation	Le nombre de membres des Unions formés	Réaliser 3 sessions de formation en gestion coopérative, techniques de production, renforcement des capacités de plaidoyer et de lobbying	Unions membres	2010
	1.1.6 Elaboration de d'un plan triennal 2009-2011 pour la FEB	Un plan triennal 2009-2011 existe	Document de plan triennal	Tenir des concertations internes, Organiser des restitutions des résultats et validation, Mettre en œuvre	Organe Unions membres ; Eleveurs individuels	2010
	1.1.7 Elaboration d'un plan de formation de la CPF	Un plan de formation de la CPF est disponible	L'existence d'un plan de formation	Organiser une consultation restreinte Suivre l'élaboration par les consultants	Les membres des instances dirigeantes de la CPF et des OPF membres	2010
e. Stratégies de désengagement assurant la viabilité financière et institutionnelle après l'achèvement du programme	1.1.8 Ateliers (3) d'identification et de définition de mécanismes internes de fonctionnement)	Les 3 ateliers sont réalisés sur l'autonomisation technique et financière	Existence de mécanismes propres	Organiser et tenir les ateliers	Les 3 OPF (FENAFERB, FEB et UNPRB)	2011

Composantes/sous composantes	Actions	Résultats	Indicateurs	Activités	Bénéficiaires	Délais
1.2 Soutien et facilitation des principales fonctions des OP						
a. Aide aux OP pour couvrir les dépenses récurrentes, par exemple pour le personnel affecté à d domaines clés identifiés par les OP	1.2.1 Achat d'équipement de bureau pour la FNPB	Les équipements de bureau pour la FNPB existent	Les factures d'achat d'équipements	Identifier les équipements et les acheter	FNPB et ses membres	2010
b. Soutien financier pour les dépenses de fonctionnement	1.2.2 Prise en charge du salaire d'un cadre de la CPF dont le salaire n'est pas budgétisé sur un projet donné	Les salaires sont payés (Fonctionnement pour toute la période du projet)	Existence de ligne de salaire et de bulletins de paye	Editer les bulletins Payer les salaires	Le SP de la CPF et tous les membres de la CPF	Juillet 2009 à décembre 2011
	1.2.3. Prise en charge du carburant pour le fonctionnement de la CPF	Meilleur fonctionnement du secrétariat permanent	Le secrétariat permanent fonctionne mieux Justificatifs de dépenses	Commander les bons de carburant Gérer et rendre compte	Le SP de la CPF et tous les membres de la CPF	Juillet 2009 à décembre 2011
	1.2. 4 Fournitures et consommables de bureau	Meilleur fonctionnement du secrétariat permanent	Le secrétariat permanent fonctionne mieux	Commander les fournitures et consommables de bureau Gérer et rendre compte	Le SP de la CPF et tous les membres de la CPF	Juillet 2009 à décembre 2011
	1.2. 5 Maintenance et entretien informatique	Meilleur fonctionnement du secrétariat permanent	Le secrétariat permanent fonctionne mieux	Commander les fournitures et consommables de bureau Gérer et rendre compte	Le SP de la CPF et tous les membres de la CPF	Juillet 2009 à décembre 2011
	1.2.6 Audits annuels de la CPF et des OPF bénéficiaires	Un audit est réalisé	L'existence du rapport d'audit	Commanditer l'audit	La CPF et les OPF	Janvier 2010

Composantes/sous composantes	Actions	Résultats	Indicateurs	Activités	Bénéficiaires	Délais
1.3 Formation et appui technique						
a. Formation au leadership; lobbying et plaidoyer; en gestion coopérative...	1.3.1 Tenue de deux sessions de formation des membres de la FENUGGF en gestion coopérative	3 membres des unions et tous les membres du BE sont formés en esprit et en technique de gestion coopérative	Le nombre de sessions de formation réalisé et les rapports de formation	Recruter un formateur Réaliser la formation	21 membres des unions et 11 membres du BE de la fédération	1 ^{er} trimestre de 2011
c. Programmes spéciaux (par exemple: parité hommes femmes, jeunes, innovation et technologie)	1.3.2 Conduite de quatre sessions (4) séances de sensibilisation pour la prise en compte du genre au sein des organes dirigeants de l'UNPRB	Des sessions de sensibilisation sont menées Les femmes sont de plus en plus	04 sessions de sensibilisations sont menées	Elaborer les TDR Constituer un noyau composé de personnes ressources	Producteurs Productrices membres à la base	En 2011
	1.3.3 Tenue de deux sessions de formation en technique améliorée de production de miel pour 39 femmes membres de la FENUGGF	5 femmes par union (soit 39 femmes) sont formées	39 productrices de miel formées Rapports de formation	Recruter un formateur Réaliser les sessions de formation	39 membres à la base	2011
1.4 Consultations entre les membres et les partenaires des OP						
a. Réunions de gestion;	1.4.1 Tenue de 2 sessions du CA	2 sessions du CA tenues	PV des 2 sessions de CA	Organiser et tenir les sessions du CA	Membres des organes de la fédération	Janvier 2010 à Décembre 2011

Composantes/sous composantes	Actions	Résultats	Indicateurs	Activités	Bénéficiaires	Délais
	1.4.2 Tenue d'une session de l'AG au profit des membres des organes et tous les membres de la FNPB	1 session est tenue	PV de la session d'AG	Organiser et tenir la session de l'AG	Membres des organes et tous les membres de la fédération	Juillet à Décembre 2011
Composante 2: Participation des OP aux processus d'élaboration des politiques <i>Des positions de principe détaillées sont préparées et un dialogue constructif sur les politiques est instauré avec les responsables de la prise de décision</i>						
2.1 Études et analyses						
a. Etudes présentant un intérêt pour l'agriculture familiale, effectuées par des experts recrutés par les OP ou en coopération avec des organismes de recherche (par exemple, des centres internationaux de recherche agricole, des instituts de recherche avancée, des universités);	2.1.1 Réaliser une étude sur l'environnement institutionnel de l'agriculture familiale (cadre institutionnel, lois, règlements, fiscalité, etc.)	Une étude sur l'environnement institutionnel de l'agriculture familiale est réalisée	L'existence du rapport adopté	Recruter un consultant Suivre l'exécution	Tous les producteurs et les membres de la CPF	Janvier à mars 2010

Composantes/sous composantes	Actions	Résultats	Indicateurs	Activités	Bénéficiaires	Délais
2.2. Réunions et consultations entre les OP pour identifier les politiques, en débattre et entériner des positions de principe						
a. Réunions entre OP pour l'identification des politiques (comprendre, analyser, influencer en exprimant formellement la position et les propositions de la CPF) à travers la JNP, la LOA, la LIP, etc. .)	2.2.1 Compréhension des politiques agricoles et la participation à leur élaboration et à leur mise en œuvre	Les leaders paysans membres de la CPF et d'autres organisations sont formés	Le nombre des participants aux sessions de formation et de réflexion	Participer aux concertations	Les membres de la CPF, de la FENOP et d'autres organisations de producteurs	Janvier 2010 à décembre 2011
b. Ateliers d'identification des politiques	2.2.2 Mise en place d'une commission spécialisée au sein de CPF pour l'analyse des filières 2.2.3 Formation des membres de la commission spécialisée à la maîtrise de la matrice d'analyse des politiques (MAP)	Une commission spécialisée est mise en place Neuf sessions de formation sont organisées	L'existence de la commission spécialisée Le nombre de participants, le nombre de sessions	Désigner les membres Participer aux sessions	Toutes OPF organisées en filières Les membres de la commission spécialisée et de la CAPEP	Juillet à Août 09 2010 et 2011
2.3 Lobbying et sensibilisation des responsables de la prise de décision						
a. Réunions avec les responsables de la prise de décision et d'autres parties prenantes (participation aux	Déclarations sur des questions en rapport avec l'agriculture familiale					

Composantes/sous composantes	Actions	Résultats	Indicateurs	Activités	Bénéficiaires	Délais
comités spéciaux et aux mécanismes consultatifs sur la politique générale)						
b. Production de supports médiatiques : brochures, de communiqués, de bulletins d'informations, d'articles de journaux, de communiqués de presse, de DVD ou de CD						
2.4 Suivi de la mise en œuvre des politiques et programmes panafricains, régionaux et nationaux						
a. La participation des représentants d'OP participant au suivi de la mise en œuvre des politiques agricoles;	2.4.1 La représentation de la CPF aux rencontres nationales, sous régionales et internationales sur les questions agricoles et du monde rural	La CPF a été représentée aux rencontres nationales sous régionales et internationales sur les questions agricoles et monde rural	Le nombre des rencontres Le nombre des représentants	Participer aux rencontres	Les membres du CDG, des Cellules techniques	2009 à 2011
TOTAL GENERAL						

CHRONOGAMME DE REALISATION DES ACTIVITES DU PLAN D' ACTIONS 2009-2011 DE LA CPF

[illegible]

E. Dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation

Le dispositif de pilotage

Au niveau central, il sera mis en place un dispositif léger sous forme de comité de pilotage qui sera chargé du suivi et de l'orientation des actions du programme. Ce comité comprendra cinq membres dont des élus et des techniciens de la CPF, des représentants de structures partenaires de la CPF qui poursuivent les mêmes objectifs de renforcement des OP que le programme UE/FIDA.

Le système de suivi/capitalisation des actions

Il est important qu'à ce niveau un système simplifié de capitalisation soit mis en place pour toutes les OPF bénéficiaires. Cela peut être un canevas simplifié de rapportage que chaque OP faîtière bénéficiaire du projet utilisera pour l'élaboration de ses rapports périodiques mensuels, trimestriels, semestriels et annuels. L'accent devra être mis ici sur les rapports mensuels qui permettront un suivi rapproché des activités (tous les mois) tout en n'excluant pas les autres systèmes de rapportage trimestriel ou semestriel qui donnent des situations par étape.

Chacune des 8 OP faîtière bénéficiaire des activités du programme devra se réunir une fois par mois pour élaborer un rapport de suivi selon le type de canevas cité plus haut. Les rapports de suivi des 8 faîtières sont envoyés à la CPF qui en fait une analyse et une synthèse afin de connaître le niveau global de réalisation des activités.

Responsabilisation d'un chargé de programme au niveau de la CPF

Ce poste est important et le chargé de programme aura pour rôle d'assurer le suivi des actions au niveau des OPF bénéficiaires pour garantir l'exécution du programme. D'autre part, il devrait également pouvoir contacter des partenaires sur le terrain pour examiner la possibilité de collaboration pour des appuis techniques, institutionnels des OP bénéficiaires. Cela ne ferait que renforcer le réseautage entre partenaires et l'effet "tâche d'huile" que la mise en œuvre concertée des activités de ce programme pourraient engendrer sur le terrain.

Rôle de la CPF

Quant à la CPF, elle assurera un rôle de coordination de la mise en œuvre du programme. A travers le comité de pilotage et le chargé de programme, elle peut ainsi s'assurer de l'état d'avancement du projet, analyser les forces et les faiblesses des activités et faire des recommandations d'amélioration.

Pour cela, en plus des rapports d'activités transmis, la CPF organisera des rencontres semestrielles avec les OP faîtières bénéficiaires pour apprécier le niveau d'exécution des actions, relever les insuffisances et porter des mesures correctives à ces insuffisances relevées et élaborer la programmation suivante. La CPF veillera également à organiser chaque année, une session du comité de pilotage qui regroupera les représentants des bénéficiaires, le ROPPA, les partenaires financiers pour évaluer l'état d'évolution des activités du programme.

Une fois par an, les partenaires s'ils le souhaitent, pourront faire une visite au Burkina et se rendre sur le terrain pour constater l'état de la mise en œuvre des activités et le niveau d'avancement du programme.

L'évaluation externe

Pour apprécier le degré d'atteinte des objectifs et des résultats attendus ainsi que leurs effets sur les bénéficiaires deux évaluations externes sont prévues :

- une évaluation à mi parcours (au mois de juin de 2010) sera réalisée par des personnes ressources externes pour apprécier l'évolution du projet et apporter les corrections nécessaires ;
- cette évaluation à mi parcours sera complétée par une évaluation finale à la fin du programme toujours par des consultants externes qui détermineront de la suite à donner au programme..

Les audits

Enfin, 3 audits externes (1 par an) seront réalisés pour évaluer l'exécution financière et la gestion comptable du projet.

F. Procédures de gestion et de vérification

La Plateforme paysanne du Burkina la CPF dispose d'un manuel de procédures et d'un système de gestion financière et comptable élaboré à partir d'un logiciel de comptabilité (SAGE-SARI). Dans ce cas, les procédures de gestion et de vérification en cours peuvent être reconduites dans le cadre du programme UR/FIDA. Ce manuel comprend les grands points suivants :

- Les procédures administratives
- Les procédures financières
- Les procédures comptables
- Les procédures budgétaires
- Le contrôle budgétaire
- Le contrôle de gestion

Le système comptable de la CPF

Le système comptable de la CPF est de type (SYSCOA) système comptable Ouest Africain zone UEMOA. Il est informatisé et comprend les états financiers périodiques, un bilan annuel, un mécanisme de contrôle et de vérification en interne (commission de contrôle de la CPF) et en externe (cabinet privé), une tenue régulière des livres Comptables.

En effet, l'unique système comptable applicable au Burkina Faso et dans la zone UEMOA est le système comptable Ouest Africain (SYSCOA).

Toute structure peut se servir de ce cadre comptable et dans le cas de la CPF, les journaux qui seront tenus sont :

- Le journal de caisse
- Les journaux de banques
- Le journal de paie
- Le journal des opérations diverses (OD)

Le compte bancaire du projet UE/FIDA qui sera ouvert à cet effet sera tenu conformément aux dispositions du plan SYSCOA et arrêté selon le principe de continuité de fonctionnement. Les différents journaux ci-dessus sont destinés à la saisie des opérations courantes. Le système à mettre en place est le système centralisateur dont la production mensuelle d'un journal dit centralisateur présentera les articles de centralisation des journaux divisionnaires ci-dessus.

Les audits externes également prévus par les textes de la CPF (Statuts et Règlement Intérieur, Manuel de Procédures administratives financières et comptables) seront appliqués à ce programme.

H. Risques

Pour la mise en œuvre de ce programme, on peut noter les points suivants comme risques éventuels pouvant entraver la bonne mise en œuvre du projet :

- Les délais de décaissement des fonds qui peuvent être décalés par rapport au début effectif prévu pour démarrer les activités et empêcher ainsi le respect du calendrier. Il serait intéressant que le ROPPA puisse prévoir un calendrier qui mentionne clairement les dates de mise à disposition des fonds aux bénéficiaires, les dates limites de justifications....
- Les reportages (narratifs et financiers), les contenus de ces rapports, les délais de transmission et de validation avant toute acceptation d'un nouveau décaissement par le ROPPA. Le ROPPA et la CPF devraient proposer des canevas simples pour les rapports techniques narratifs et financiers aux OPF pour faciliter la capitalisation et des délais souples et courts (un mois maximum) pour les transmissions et les vérifications.
- Malgré la responsabilisation d'un cadre au sein de la CPF pour le suivi de ce programme, le manque de synergie entre les différents acteurs au sein de la plate forme pourrait nuire à l'appui à la mise en œuvre et au suivi des actions. La CPF devrait veiller à ce que le conseil de gestion pise constituer déjà un premier comité de pilotage pour soutenir et conseiller ce cadre dans ses activités d'appui aux OPF bénéficiaires.

Programme de Travail de la CPF pour la période Juillet Décembre 2009

Composantes/sous composantes	Actions	Résultats	Indicateurs	Activités	Bénéficiaires	Délais
<u>Composante 1:</u> Amélioration des capacités institutionnelles et opérationnelles des OP aux niveaux national, régional et panafricain						
1.1 Appui au profilage des OP, planification stratégique et communication						
a. Profils des OP pour identifier les lacunes institutionnelles sur des questions telles que les la parité hommes femmes, les compétences professionnelles, la responsabilisation	1.1.1 Structuration des OP de base de la FNJPAF en filières agricoles (Sésame, Niébé).	Les OP de base sont organisées en filières selon la loi coopérative en vigueur au Burkina	Le nombre des rencontres provinciales, des rencontres régionales et des 2 AG filières et de rencontres nationales	Organiser et tenir des rencontres provinciales et régionales Organiser et tenir des AG par filière et de l'AG de la FNJPAF pour valider la structuration	Acteurs à la base et OP membres	Septembre à Novembre 2009
	1.1.2 Structuration des acteurs de la FEB à la base et au renforcement des structures OP déjà existantes à la base	Forte implication des éleveurs aux activités de la FEB dans les 13 régions	Nombre d'OP de base impliquées dans les activités de la FEB	Tenir des rencontres au niveau de chacune des 13 régions ; Tenir des rencontres au niveau national pour dégager une stratégie de dynamisation de la base Tenir des rencontres de restitution à la base des unions régionales	Acteurs et OP à la base	Septembre à Novembre 2009

1.2 Soutien et facilitation des principales fonctions des OP						
b. Soutien financier pour les dépenses de fonctionnement	1.2.1 Prise en charge de six mois de salaire d'un cadre de la CPF	Les salaires sont payés	Existence de ligne de salaire et de bulletins de paye	Editer les bulletins Payer les salaires	Le SP de la CPF et tous les membres de la CPF	Juillet à décembre 2009
	1.2.2. Prise en charge du carburant pour le fonctionnement de la CPF	Meilleur fonctionnement du secrétariat permanent	Le secrétariat permanent fonctionne mieux Justificatifs de dépenses	Commander les bons de carburant Gérer et rendre compte	Le SP de la CPF et tous les membres de la CPF	Juillet à décembre 2009
	1.2. 3. Fournitures et consommables de bureau	Meilleur fonctionnement du secrétariat permanent	Le secrétariat permanent fonctionne mieux	Commander les fournitures et consommables de bureau Gérer et rendre compte	Le SP de la CPF et tous les membres de la CPF	Juillet à décembre 2009
	1.2. 4 Maintenance et entretien informatique	Meilleur fonctionnement du secrétariat permanent	Le secrétariat permanent (SP) fonctionne mieux	Commander les fournitures et consommables de bureau Gérer et rendre compte	Le SP de la CPF et tous les membres de la CPF	Juillet à décembre 2009
	1.2.5 Audits annuels de la CPF et des OPF bénéficiaires	Un audit est réalisé	L'existence du rapport d'audit	Commanditer l'audit	La CPF et les OPF	Janvier 2010

Conclusions et recommandations

En conclusion on peut dire que le plan d'action de la CPF a dégagé des actions et des activités au niveau de toutes les composantes et sous composantes du programme qui répondent aux préoccupations réelles de la CPF et de l'ensemble des producteurs et OPF membres. Globalement le budget proposé a été respecté de même que les quotas imposés par les bailleurs (UE/FIDA/AFD). Ces actions auraient pu être plus nombreuses et générer plus d'impacts n'eût été les limites budgétaires imposées par le programme. Toutefois, au regard de l'efficacité de la démarche de planification participative que les bénéficiaires ont beaucoup appréciée et de la pertinence des nombreuses activités qu'elles ont priorisées durant le processus, il serait intéressant que la CPF et le ROPPA puissent examiner la possibilité de trouver d'autres financements pour la mise en œuvre des actions priorisées par les OPF et non budgétisées dans le cadre de ce programme. Ces actions restées en suspens au niveau de la CPF sont les suivantes :

Composante 1

1.1 Appui au profilage des OP, planification stratégique et communication

- Elaboration d'1 plan triennal de l'Union pour l'UNPRB
- Appui à l'élaboration de nouveaux plans d'action FEPA.B
- Mise en place d'une stratégie de communication pour la FEPA.B, la FEB, FENAFERB, l'UNPRB,
- Accroître la visibilité, la crédibilité de la FEB, Favoriser la cohésion et renforcer le leadership.
- Atelier d'identification de mécanismes internes de fonctionnement :) (autonomisation technique et financière, amélioration des ressources financières internes de la FEPA.B, de la FEB, FENAFERB, l'UNPRB,
- Mise en œuvre d'une centrale d'achat de banane pour la FNPB

1.2 Soutien et facilitation des principales fonctions des OP

- Appui à la mise en place d'une équipe technique (1 SP, 1 communicateur, 1 Secrétaire administratif, 1 Comptable, 1 Chargé de Programmes, 1 gardien ...) pour la FNJPAF, la FEB, FENAFERB, la FENUGGF,
- Recruter un responsable à la commercialisation, Achat d'équipement 7 Etuves 1 moto Yamaha DT pour l'UNPRB
- Appui à l'acquisition d'un siège et à l'équipement (2 ordinateurs fixes et accessoires ; 2 ordinateurs portables 1 vidéo projecteur, 1 photocopieuse, 1 motocyclette YAMAHA, Fournitures de bureau pour la FNJPAF, la FEB, FENAFERB, la FENUGGF, la FNPB,
- Appui au fonctionnement du bureau exécutif de la FNJPAF
- Appui au fonctionnement des unions provinciales membres de la FEPA.B
- Appui à l'acquisition d'équipements de la FEPA.B

- Appui au renforcement des capacités des responsables en plaidoyer et lobbying de la FEPA.B
- Renforcement des capacités des membres de la FEPA.B sur une meilleure maîtrise des coûts de production
- Appui à la facilitation des activités de transformation des femmes membres de la FEPA.B

1.3 Formation et appui technique

- Voyage d'étude réalisé dans un pays voisin par la FNJPAF
- Voyage d'échanges sur la filière au Cameroun pour la FNPB
- Mission d'exploration des débouchés dans 2 pays voisins pour la FENAFERB
- Renforcement de capacités des membres de la FNJPAF en technique de conditionnement
- Renforcement des capacités en gestion des exploitations des membres de la FNJPAF
- Série d'ateliers de formation sur le lobbying et le leadership la production, la transformation, la commercialisation pour les membres de la FEB, de l'UNPRB
- sessions d'atelier de formation en leadership pour 95 responsables d'unions pour la FENAFERB,
- Formation aux nouvelles technologies de transformation et de conditionnement des produits agricoles transformés pour la FENAFERB,
- Formation des femmes membres de la FENUGGF en traitement et conservation des amandes de karité,
- Organiser des sessions de formation membres de la FENUGGF en fauchage et la conservation de l'herbe FENUGGF
- Formation des étuveuses en techniques améliorées d'étuvage et normes de qualité pour les membres de l'UNPRB
- Rechercher des débouchés permanents pour le fourrage (herbe fauchée) FENUGGF

1.4 Consultations entre les membres et les partenaires des OP

- Rencontres 2009, 2010, 2011 du bureau exécutif de la FNJPAF, de la FENAFERB, de la FENUGGF,
- Appui à la redynamisation/fonctionnement des organes dirigeants et tenue des réunions statutaires (BE, CA) de l'UNPRB.
- Tenue de trois assemblées générales en 2009, 2010 et 2011 de la FNJPAF, de la FEPA.B, de la FENAFERB, de la FENUGGF,
- Sorties de sensibilisation sur les 35 provinces de l'UNPRB
- Concertation avec les autres OP et partenaires techniques et financiers de la FNJPAF, de la FEB, de la FENUGGF, FNPB,
- Rencontres de concertation avec d'autres OP autour des politiques de prix sur les produits transformés, sur la commercialisation de ces produits FENAFERB

Composante 2

2.1 Études et analyses

- Etude relative aux produits forestiers non ligneux, FENUGGF
- Elaboration d'une brochure sur le traitement et la conservation des semences menacées de disparition FENUGGF
- Etude sur l'identification des marchés (locaux, régionaux, mise en relation commerciale
- Etude d'identification des besoins en intrants de l'UNPRB

2.2 Réunions et consultations entre les OP pour identifier les politiques, en débattre et entériner des positions de principe

- Atelier de concertation sur les difficultés des éleveurs (FODEL, produits vétérinaires.) Influencer positivement et qualitativement les politiques publiques relatives à l'élevage (FEB)
- Atelier de fixation des prix et échanges sur les conventions de l'Etat UNPRB

2.3 Lobbying et sensibilisation des responsables de la prise de décision

- Réalisation d'un documentaire télévisé sur la filière « bois et énergie » afin de faire connaître l'importance de l'activité par le grand public
- Production de supports (dépliants, publi-reportage) pour la FNPB, l'UNPRB

2.4 Suivi de la mise en œuvre des politiques et programmes panafricains, régionaux et nationaux

- Mise en place d'un comité d'analyse des politiques sur le secteur de l'élevage FEB

ANNEXES

ANNEXE 1 : DOCUMENTATIONS CONSULTEES

Outre les documents remis par le ROPPA aux consultants lors de l'atelier de lancement, les documents consultés pendant le processus de planification participative avec la CPF sont :

- Document Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) au Burkina Faso
- Etude portant sur la situation actuelle de l'Agriculture en Afrique de l'Ouest : monographie de l'Agriculture du Burkina Faso, Souleymane OUEDRAOGO, PHD
- Plan d'action triennal 2005-2007 de la CPF
- Plan stratégique d'action 2009-2011 de la CPF (NB: en cours d'élaboration)
- Statuts et Règlement Intérieur de la CPF
- Plan d'action 2008-2011 de la FEPA-B
- Programme pluriannuel d'activités 2005-2007 de la FEB

ANNEXE 2 : PERSONNES RENCONTREES

Les tableaux ci-dessous des listes des présences des différentes rencontres donnent la situation des personnes/structures rencontrées durant le processus:

- Rencontre de briefing avec les responsables de la CPF,
- Rencontres individuelles avec les OPF,
- Rencontre avec le directeur de la DOPAIR
- Atelier national de planification,
- Séances de travail avec les techniciens de la CPF
- Rencontre de restitution/validation du plan avec les responsables de la CPF

Tableau 1 : Liste des présences à la rencontre de briefing des responsables de la CPF (les membres du Conseil de gestion) sur le projet UE/FIA et le processus de planification des actions prioritaires Le jeudi 24 avril 2009 dans les locaux de la CPF

N°	Noms et prénoms	Structure	Position dans sa structure et au sein de la CPF	Provenance	contact
1	DIALLO Ousmane	FEB	Trésorier Adjoint CPF	Yatenga/Ouahigouya	76 51 96 62
2	OUEDRAOGO Windimpoui	FEPA-B	Responsable Adjoint l'information CPF	Sanmatenga/Kaya	70 33 84 54
3	BAGRE W. Abel	FNPB	Coordonnateur Membre du CA de la CPF	Houet/Bobo	70 70 31 38
4	FOFANA Taïrou	UNPCB	Responsable à l'information CPF	Ballé/Boromo	76 60 77 83
5	OUTTARA Bolibaga	UNPCB	Responsable adjointe à la promotion féminine CPF	Comoé/Tiéfora	76 42 50 21
6	TAPSOBA née YAGUIBOU Lydie	FENAFER-B	Responsable à la promotion féminine CPF	Nahouri/Po	76 05 07 46
7	TAMBOURA Amadou	FEB	Membre du CA	Kadiogo/Ouagadougou	70 26 77 49
9	OUEDRAOGO Saïdou Eric	FNJPAF	Membre du CA	Bam/Bourzanga	70 70 20 22
10	DAO Bassiaka	FEPA-B	Président CPF	Houet/Bobo	70 33 84 51
11	OUEDRAOGO Oumar	CPF	Communicateur	Kadiogo/Ouagadougou	76 64 91 29
12	OUEDRAOGO Moumouni	CPF	Secrétaire permanent	Kadiogo/Ouagadougou	70 26 97 60
13	SANDWIDI Maurice	CPF	Chargé de programme	Kadiogo/Ouagadougou	70 26 71 60
14	ILBOUDO Marie Laurentine	Consultante Indépendante	Consultante Indépendante	Kadiogo/Ouagadougou	70 25 18 16

Tableau 2 : Liste des OPF et structures partenaires rencontrées lors de la collecte primaire des besoins prioritaires

Noms et prénoms	Structures
OUEDRAOGO Saïdou Eric	FNJPAF
KABORE Etienne	DOPAIR
BIRBA Athanase	FEPA-B
DANGO Obou	FENUGGF
OUEDRAOGO Maimouna	FNPR
DIALLO Boureima	FEB
SAWADOGO Abdoulaye	UNPS-B
NANA Colette	FENAFER-B
BAGRE W. Abel	FNPB
IMA Abdoulaye	UNPCB

Tableau 3 : Liste des personnes ayant pris part à la séance de travail pour préparer l'atelier national

Noms et prénoms	Structures
OUEDRAOGO Saïdou Eric	FNJPAF
OUEDRAOGO Oumar	CPF
SANDWIDI Maurice	Chargé de programme/CPF
YERBANGA Aimé Désiré	Suivi évaluation/FEPA-B
HAFING Lamoussa	Comptable/CPF
ILBOUDO Marie Laurentine	Consultante

**Compte rendu de l'atelier de planification CPF/ROPBA tenu
du samedi 2 au dimanche 3 avril 2009 au centre des retraités "Antoine NANGA"**

Ouagadougou, Burkina Faso

L'atelier qui s'est tenu du samedi 2 au dimanche 3 avril 2009 au centre des retraités "Antoine NANGA" a débuté ses travaux aux environs de 9h30 avec le mot d'ouverture du président de la CPF, Bassiaka DAO qui rappelé le contexte de négociation et d'approbation du projet UE/FIDA et s'est félicité du nombre et de la qualité des participants à cet atelier.

La consultante, Mme Ilboudo chargée d'appuyer la CPF dans ce processus de planification stratégique (PTBA 2009 et plan d'action 2009-2011) a invité les participants à se présenter. Cette présentation des participants a permis de constater l'absence le premier jour de deux fédérations membres : la FNPB et l'UNPSB. Notons que la FNPB s'est jointe à l'équipe le deuxième jour de l'atelier par contre l'UNPSB a été absente durant les deux jours de l'atelier.

Mme Ilboudo a ensuite présenté le programme indicatif de l'atelier et un résumé du contenu du projet UE/FIDA à l'endroit des participants. Elle a également présenté le processus de priorisation des actions des OPF qu'elle a entamé les jours précédents l'atelier en rencontrant les membres du conseil de gestion de la CPF et individuellement chacune des OPF membres de la CPF.

Les participants ont ensuite posé quelques questions de compréhension entre autre le fait de pouvoir disposer du document du projet UE/FIDA que les organisateurs avaient pris soin de glisser dans les chemises qui leur avaient été distribuées par souci de transparence sur les composantes et sous composantes et sur le budget total du programme.

Après la pause/santé intervenue aux environ de 11 heures, Mr SANDWIDI Maurice chargé de programme de la CPF a présenté la première synthèse des actions priorisées par les OPF (FNJPAF, FENAFER/B, FEB, UNPRB, FNPB, FNUGGF) lors des rencontres avec la consultante. Certaines fédérations (FEPAB, UNPCB, UNPSB), bien que contactées par la consultante n'avaient pas encore pu remplir et transmettre leurs fiches.

Mme Ilboudo a expliqué le contenu des TDR devant guider les participants pour les travaux par binôme où chaque fédération a établi ses priorités par composante et sous composante en suivant le canevas proposé par le document de projet.

La suspension des travaux aux environs de 17H a permis à l'équipe technique de la CPF assistée par la consultante de procéder à une première consolidation des actions prioritaires par plate forme.

A la reprise des travaux le lendemain matin, il y a eu tout d'abord le rappel par la consultante des différents thèmes et travaux abordés la veille. Puis les travaux de consolidation se sont poursuivis par la consultante et l'équipe technique afin de sortir une synthèse des nombreuses et intéressantes actions priorisées par chaque OPF. C'est cette synthèse qui a été présentée en milieu de journée aux participants qui se sont tous reconnus dans le travail qu'ils ont réalisé et qu'ils ont trouvé très intéressant tant au niveau de la qualité de la démarche que de la pertinence des activités qu'ils ont pu eux-mêmes priorisées.

Mais d'entrée de jeu, la consultante a rappelé aux participants la nécessité d'avoir pu prioriser autant d'actions. Même si le budget du programme n'est pas en mesure de couvrir toutes les actions, ceci constitue déjà un acquis pour les OPF qui disposent désormais d'un document de plan d'action utilisable à tout moment. L'essentiel du travail ici a consisté à privilégier les actions faisables par le

projet UE/FIDA et à ne plus prioriser des actions qui ont déjà reçu des financements ou qui sont en attente d'être financées pour éviter les doublons.

L'atelier national a permis à chacune des OPF présentes de prioriser davantage et de planifier ses actions et activités assorties de coûts et de délais d'exécution conformément à la durée du programme UE/FIDA. L'exercice a été fort apprécié par les participants, même s'ils conviennent que toutes les actions priorisées ne peuvent pas être financées dans le cadre de ce programme, ils sont reconnaissants au programme de leur avoir permis de s'exercer et de disposer d'une esquisse de plan d'action pour leur structure. Toutefois, c'est parmi ces actions et activités priorisées par OPF que plan d'action 2009-2011 de la CPF et le PTBA 2009 devront tirer leur contenu.

Compte tenu du budget total alloué à la CPF (108857 euro soit environ 71 000 000 CFA), les participants ont convenu d'une clé de répartition entre la CPF et ses membres qui est la suivante :

- Budget total : 108857 euro soit 71 000 000 CFA
- CPF : 22 900 euro soit 15 000 000 CFA
- 8 OPF sur 9 : 85 500 euro soit 56 000 000 CFA et 10 700 euro environ 7 000 000 CFA par OPF par OPF

Rappelons qu'une des 9 OPF n'a pas senti la nécessité de se joindre au processus de planification, il s'agit de l'union nationale des producteurs semenciers du Burkina (UNPS-B).

Cette clé de répartition a nécessité que chaque OPF focalise ses priorités sur des actions très préoccupantes qui seront budgétisées. Les participants ont retenu que malgré le montant du budget octroyé par le programme qui ne peut couvrir toutes les activités, il y a lieu de fonder un grand espoir et de travailler à mettre en œuvre les activités qui seront budgétisées au niveau du plan d'action.

La présentation de la synthèse globale des activités priorisées par les huit OPF a été faite par Mr YERBANGA Aimé Désiré de la FEPA-B. Ce sont ces activités qui seront budgétisées au niveau du plan d'action à hauteur des budgets alloués par les différents bailleurs sous l'arbitrage nécessaire des élus et techniciens de la CPF.

Le mot de clôture de l'atelier a été prononcé par le vice-président DIALLO Boureima de la FEB. Ci-dessous la liste des présences à l'atelier.

Tableau 4 : Liste des présences à l'atelier national de planification 2009-2011 CPF/ROPPA. Samedi 2 et dimanche 3 à la Maison des Retraités 'Antoine NANGA' Ouagadougou/Burkina Faso

N°	Noms et prénoms	Structure	Position dans sa structure et au sein de la CPF	Provenance	contact
1	DIALLO Ousmane	FEB	Trésorier Adjoint CPF	Yatenga/Ouahigouya	76 51 96 62
3	DIALLO Boureima	FEB	Président FEB et 1 ^{er} vice président CPF	Oubritenga/Ziniaré	70 28 29 44
4	OUEDRAOGO Windimpoui	FEPA-B	Responsable Adjoint à l'information CPF	Sanmatenga/Kaya	70 33 84 54
5	SIA Marie	FEPA-B	Membre du CA de la CPF	Nahouri/Ziou	70 75 61 30
6	YERBANGA Aimé Désiré	FEPA-B	Chargé du suivi évaluation FEPA-B	Kadiogo/Ouagadougou	
7	DAO Bassiaka	FEPA-B	Président CPF	Houet/Bobo	70 33 84 51
8	BAGRE W. Abel	FNPB	Coordonnateur	Houet/Bobo	70 70 31 38
9	ZOUNGRANA Casimir	UNPCB	2 ^{ème} vice président	Oubritenga/Linoghin	76 67 56 60
10	FOFANA Taïrou	UNPCB	Responsable à l'information CPF	Ballé/Boromo	76 60 77 83
	OUEDRAOGO Seydou	UNPCB	Membre	Ziro/léo	76 56 09 05
11	OUEDRAOGO Jean Marie	FNJPAF	Président 3 ^{ème} vice président de la CPF	Kadiogo/Kamboinssin	70 26 89 25
12	OUEDRAOGO Saïdou Eric	FNJPAF	Membre du CA	Bam/Bourzanga	70 70 20 22
13	BELEMSIGRI Maria	FENAFER-B	Membre	Koupéla	70 67 63 77
14	OUEDRAOGO Maïmouna	UNPRB	Secrétaire Permanente	Kadiogo/Ouagadougou	70 23 96 85
15	KIENOU Georges	UNPRB	Président et et membre du CA de la CPF	Gassan	70 32 15 23
16	NAMA Abdoulaye	FENUGGF	SG FENUGGF et membre du CA de la CPF	Ziro/Léo	70 49 08 86 76 53 66 51
17	OUEDRAOGO Oumar	CPF	communicateur	Kadiogo/Ouagadougou	76 64 91 29
18	HAFING Lamoussa	CPF	Comptable	Kadiogo/Ouagadougou	70 26 97 60
19	SANDWIDI Maurice	CPF	Chargé de programme	Kadiogo/Ouagadougou	70 26 71 60
20	ILBOUDO Marie Laurentine	Consultante	Consultante	Kadiogo/Ouagadougou	70 25 18 16

Tableau 5 : Liste des personnes ayant travaillé sur la finalisation du plan d'action et du budget

Noms et prénoms	Structures
SANDWIDI Maurice	Chargé de programme/CPF
YERBANGA Aimé Désiré	Suivi évaluation/FEPA-B
HAFING Lamoussa	Comptable/CPF
ILBOUDO Marie Laurentine	Consultante

Annexe 3 : Compte rendu de la rencontre de restitution/validation du plan d'action de la CPF

La rencontre s'est tenue le mercredi 13 mai à partir de 9H00 à la CPF et a regroupé des élus responsables de la CPF et des techniciens de la CPF (voir liste ci-dessous). La consultante a d'abord présenté le bilan du processus de planification qui a été très positif malgré la grosse difficulté rencontrée après l'atelier de planification où il a manqué l'équipe d'élus et de techniciens (en mission hors du Burkina) pour la phase cruciale d'arbitrage/budgétisation des actions prioritaires. Elle a souligné que malgré l'absence d'une équipe de personnes ressources qui aurait pu faire avancer rapidement le processus, un gros travail a pu néanmoins être abattu avec trois techniciens de la CPF et de la FEPA-B pour finaliser le plan d'action 2009-2011 et son budget global et le PTBA 2009 de la CPF. Appuyée par le chargé de programme de la CPF, elle a ensuite présenté les grands axes du document du plan d'action 2009-2011 qui tournent autour des deux composantes et leurs sous composantes avec une focalisation des actions des OPF membres sur la composante1 qui porte sur l'appui institutionnel, laissant la composante2 aux actions de lobbying et de plaidoyer pour la CPF. La présentation a également fait ressortir quelques particularités telles que :

- L'absence de l'UNPSB qui a été contactée par la consultante mais qui n'a pas participé au processus ;
- La présence de l'UNPCB qui a bien participé au processus, a fait une bonne priorisation de ses actions mais des actions qui se concentrent sur la filière maïs alors que cette filière est déjà prise en charge par une OPF membre de la CPF.
- Ce plan d'action a tout de suite reçu des amendements des participants parce qu'il contenait des particularités qui n'auraient pas dû être retenues si le travail d'arbitrage avait eu lieu à temps opportun. Les amendements apportés par les élus ont surtout porté sur :
- la non prise en compte de la volonté de l'UNPCB à structurer une filière maïs en son sein et de toutes les activités prioritaires au niveau des autres sous composantes qui en découlent. Cela compte tenu du fait qu'au niveau du ROPPA la filière coton dans laquelle évolue l'UNPCB n'est pas une priorité, en plus, il y avait une certaine ambiguïté à ce que des producteurs de coton, gros producteurs de maïs soient-ils s'organisent doublement en filière maïs au sein de l'UNPCB. La crainte réside dans le fait que organiser les acteurs de la filière coton en acteurs de la filière peut aller à l'encontre des autres acteurs déjà organisés au sein d'une telle filière. Puis enfin, les élus ont fait constater que la filière coton est assez nantie et peut donc se passer de ce financement qui bénéficierait ainsi à d'autres OPF plus faibles.
- Le remplacement au niveau de la FEPAB de la priorisation pour l'élaboration de plans d'actions par l'appui à la mise en œuvre de 7 plans d'actions déjà élaborés.
- Après les compliments faits par les élus à l'équipe pour le travail abattu, les documents ont été validés et la séance levée.

Tableau 6 : Liste des personnes ayant participé à la restitution et validation du plan d'action le mercredi 13 mai à la CPF

Noms et prénoms	Position au sein de la CPF
DAO Bassiaka	Président
Diallo Boureima	Président FEB et 1 ^{er} vice président CPF
TAMBOURA Amadou	Membre du CA
GANSONRE Marc	Membre du CA
OUEDRAOGO Pierre	Chargé de programme/CPF
SANDWIDI Maurice	Chargé de programme/CPF
HAFING Lamoussa	Comptable/CPF
ILBOUDO Marie Laurentine	Consultante